



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-12



BD

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le

ID : 038-213804768-20230417-2023\_12-DE

Séance du 17/04/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

### Étaient présents :

Mme BOUCHON Céline, Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, Mme MATHIEU Emilie, M. QUEMIN Denis, Mme SCHULTZ Laurence, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel

### Procuration(s) :

### Étai(ent) absent(s) :

### Étai(ent) excusé(s) :

M. BACHER Bruno, M. THIVOLET Daniel, Mme TODARO Marie-pierre

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MATHIEU Emilie

Date de convocation

.../.../...

Date d'affichage

.../.../...

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

## TARIFS CIMETIERES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il serait nécessaire de mettre à jour les tarifs des cimetières de Savas et Mépin.

Une étude des tarifs exercés a été menée auprès des communes avoisnantes. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (à l'unanimité des membres présents) fixe les tarifs suivants, à compter de ce jour.

- pour une concession trentenaire de 2,5m <sup>2</sup> :	250 €
- pour une concession trentenaire de 5m <sup>2</sup> :	500 €
- pour une concession columbarium trentenaire :	450 €
- pour un renouvellement :	100 €
- Jardin du souvenir	50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** les nouveaux tarifs des concessions funéraires communales

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Savas-Mépin

Le Maire, Bertrand DURANTON

SAVAS MEPIN